

Des solutions pour réduire sa facture d'énergie

La Ville, la Carene et La Poste ont lancé un dispositif inédit pour les ménages en difficultés face à l'accès à l'eau, au gaz et à l'électricité et au paiement de leurs factures.

Repères

Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

On parle de précarité énergétique lorsqu'un foyer rencontre des difficultés à payer des factures d'eau, de gaz ou d'électricité ou que la fourniture d'énergie n'est pas suffisante pour bénéficier du confort nécessaire. On dit qu'un ménage se trouve dans cette situation quand il dépense plus de 10 % de ses revenus en énergie. Le dispositif Ecorenov, né d'un partenariat, entre La Poste, le CCAS (centre communal d'action sociale) et la Carene, propose de repérer les foyers touchés et de les aider et les accompagner. **« Il permet surtout de chercher les publics concernés. Ceux qui n'osent pas se manifester, précise Jérôme Dholland, vice-président de la Carene, en charge de l'habitat. Le but est d'atteindre des personnes qu'on ne saurait toucher habituellement. »**

Pourquoi mettre en place un tel dispositif ?

« La demande d'aide et saisine sur les factures d'énergie a augmenté ces deux dernières années et cette augmentation s'accélère », indique Régine Le Bail, adjointe à la mairie, chargée de la cohésion sociale et des solidarités. En 2016, 200 demandes ont été traitées par le CCAS, qui a

réglé partiellement des impayés d'eau, de gaz ou d'électricité.

Rien que dans l'agglomération de Saint-Nazaire, 23 % de la population se trouverait dans une situation de précarité, **« c'est 3 à 5 points de plus que la moyenne nationale »,** remarque Anne Heouari, responsable de l'amélioration de l'habitat à la Carene. Un pourcentage plus élevé, qui s'explique par l'état des logements, **« anciens pour beaucoup, datant de la Reconstruction ou de la fin des années 1960 »,** donc énergivores. Autre raison avancée : **« Des communes comme Besné, ne sont pas reliées au gaz. Tout fonctionne à l'électricité dans les habitations. Les factures sont donc plus onéreuses. »**

Comment ça marche ?

Ville et Agglo ont d'abord sélectionné des secteurs géographiques, **« après avoir croisé plusieurs données, notamment la date de construction des logements, le revenu moyen... »** Une fois les foyers ciblés, un courrier d'information a été envoyé. Ensuite, c'est un facteur qui passe ensuite dans les logements. Habituellement en charge de distribuer le courrier, dans ce dispositif il change de casquette : **« Il remet un questionnaire pour connaître les besoins du client, mais aussi ses ressources financières, explique Pascal Pedron, directeur adjoint de La Poste de Saint-Nazaire. Si la personne ré-**



Dans le cadre du nouveau dispositif Ecorenov, mis en place par la Ville, la Carene et La Poste, des facteurs iront à la rencontre des ménages confrontés à la précarité énergétique.

CRÉDIT PHOTO : OUEST FRANCE

pond, un rendez-vous est pris avec un agent de l'Agglo. »

Pour l'heure, 2 400 foyers ont été repérés dans l'agglomération, dont 1 400 à Saint-Nazaire. Depuis le 15 janvier, 360 lettres d'information ont été envoyées, les facteurs ont rencontré 224 ménages et 15 rendez-vous ont d'ores et déjà été pris.

Après avoir été identifié, que se passe-t-il ?

Un agent du CCAS prend contact avec les personnes concernées par cette fragilité, se déplace à leur domicile et étudie avec eux leur consommation. **« On leur remet si besoin, des joints de fenêtre, des multiprises, des ampoules led, des mous-**

seurs, pour leur faire économiser un peu d'énergie. » S'il y a besoin d'un accompagnement, un travailleur social prend le relais, **« pour un suivi jusqu'à la sortie de situation ».**

Si le problème est lié à l'habitat, c'est la Carene qui se charge du suivi. **« On envoie un diagnostiqueur thermique, qui bâtit un scénario de travaux. Puis nous mettons en place un plan de financement avec les propriétaires, renchérit Anne Heouari. Ils peuvent bénéficier entre 40 et 80 % d'aides publiques selon les revenus. »**

Simon SAIDI.